



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Construction d'une salle des fêtes à Niort/Saint-Liguaire : demande
d'ouverture de l'enquête publique et parcellaire**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070285

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

L'actuelle salle des fêtes du quartier de Saint-Liguairre occupe une ancienne maison située rue du 8 mai 1945, en secteur urbain, en cœur de bourg. Elle s'avère depuis quelque temps déjà en inadéquation avec son environnement (nuisances), et son accès n'est pas des plus aisés compte-tenu des possibilités très limitées de stationnement dans son périmètre immédiat. Sa fonctionnalité laisse par ailleurs à désirer, et les possibilités d'amélioration ou d'extension se heurtent à l'exiguïté du bâtiment existant d'une part et à l'incompatibilité entre bâtiment de loisirs et voisinage d'habitat d'autre part.

Une nouvelle construction doit être édifée pour redonner au quartier un équipement fonctionnel, d'accès facile, dans un environnement non contraignant. Conformément à la volonté majoritairement exprimée par la population lors du référendum local du 11 décembre 2005, le site constitué par une partie de la parcelle YV n° 50, rue de la Roussille, toujours à Saint-Liguairre, mais à distance respectable de toute habitation, a été retenu.

Afin que ce projet puisse aboutir, il convient de procéder à l'acquisition du terrain nécessaire à la réalisation de celui-ci.

Les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours, compte 21-8241.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- acquérir à l'amiable ou au besoin par voie d'expropriation le terrain concerné par le projet d'implantation d'une nouvelle salle des fêtes ;
- donner mandat au Maire pour mener la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment présenter au propriétaire les offres de la Ville ;
- demander la prescription par Monsieur Le Préfet des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS